



C7 : Ucare Productions apicoles



Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Piroolley
severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :
Thierry NAVARRO
thierry.navarro@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Objectifs :

- ✓ Certifier la capacité C7 du BPREA : Ucare productions apicoles
- ✓ Acquérir les connaissances nécessaires à la création d'un atelier de diversification en apiculture.
- ✓ Maîtriser les techniques de production et être en mesure de raisonner la combinaison des ateliers

Conditions d'admission et d'inscription :

Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'insérer dans la filière apicole (installation-salariat) ;
- ✓ Conjoint d'exploitant qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'exploitation ;
- ✓ Salarié d'autre secteur professionnel qui souhaite se reconverter.

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Être âgé de 18 ans ;
- ✓ Posséder des connaissances en apiculture ;
- ✓ Pratiquer l'apiculture à titre amateur ;
- ✓ Avoir connaissance de la réalité du métier d'apiculteur professionnel (stage, saison) ;
- ✓ Justifier d'un an d'expérience professionnelle tout domaine confondu pour les personnes titulaire d'un diplôme de niveau IV ;
- ✓ Avoir un projet professionnel ;
- ✓ Savoir travailler en autonomie ;
- ✓ Posséder et savoir utiliser un ordinateur et la navigation internet ;
- ✓ Participer à un entretien de motivation ;
- ✓ Signer un contrat de formation.

Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscriptions de septembre 2022 à février 2023
- ✓ Date de fin de formation : 20 juin 2023.

Contenu de la formation :

- ✓ Techniques de production, de conservation et réglementation pour les productions suivantes :
 - Le pollen
 - La cire
 - La propolis
 - La gelée royale
 - La pollinisation

Capacités - compétences :

- ✓ Conduire un atelier de production en apiculture autre que le miel et la production d'essaims

Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Tests de connaissances
- ✓ Evaluation certificative de la capacité dans le cadre d'un entretien oral devant un jury présentant le projet de création de l'atelier envisagé

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée :

- ✓ 70 heures de formation théorique
- ✓ Activités variées composées d'apport théorique, lecture de documents, tests de connaissances et corrections, activités sur l'élaboration d'un projet de création d'atelier de diversification

Calendrier :

- ✓ du 12 septembre 2022 au 20 juin 2023.

Déroulement :

- ✓ Formation à distance sur la plateforme Moodle du CFPPA de Vesoul.

Moyens d'encadrement :

- ✓ Ressources humaines : un coordinateur de formation, un formateur technique assure le suivi de la formation à distance, une formatrice technique en apiculture intervenant sur le BPREA,
- ✓ Ressources techniques et pédagogiques : ressources sur plateforme- ordinateur



C7 : Ucare Productions apicoles



Rémunération & Financement

- ✓ Plusieurs sources de financement possibles :
 - Financement personnel
 - Financement autre en fonction de votre statut : contactez-nous

Poursuites d'études & Métiers préparés

Métiers préparés :

- ✓ Apiculteur
- ✓ Responsable d'entreprise

Poursuite d'études :

- ✓ CS apiculture
- ✓ Formation production de gelée royale

Indicateurs de résultats :

	Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires inscrits à l'examen	Taux de réussite juin 2022
C3	10	7	100%

Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
Séverine Piroolley
severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :
Thierry NAVARRO
thierry.navarro@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

